



## soucis avec le compagnon de mon ex femme décedée

Par **linda 13330**, le **28/03/2013** à **20:39**

bonsoir,

L'ex femme de mon compagnon s est suicidée au mois de novembre mais a laissée 3 jours avant un testament chez un notaire laissant légataire universel son ex mari.  
son copain vivait avec elle et a donc quelques affaires a lui dans l appartement.un inventaire a été fait mais ce monsieur n a rien récupéré pour l instant.il retarde toujours les rdv pour récupérer ses affaires.

donc la question est:

peut il nous bloquer longtemps car on ne peut pas avoir accès a l appartement pour le débarrasser.  
on aimerait savoir si on peut imposer au notaire de nous laisser tout de même les clés.

merci de nous renseigner

Par **youris**, le **28/03/2013** à **23:56**

bjr,

est-il titulaire ou cotitulaire du bail d'habitation ?

si le logement appartenait à cette dame, le concubin n' a aucun droit d'accès à cette appartement.

faites lui une mise demeure de x jours par LRAR pour qu'il récupère ses affaires.

le notaire doit vous donner si le concubin n'a aucun droit sur le logement.

cdt

Par **linda 13330**, le **29/03/2013** à **06:33**

son copain n apparait pas dans le bail ils n etaient pas en concubinage ni pacsés.  
je vous remercie pour votre reponse.